

# Le tourisme thermal à Yverdon-les-Bains au XVIIIe siècle

Autor(en): **Schüle, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **114 (2006)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514219>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Christian Schüle

## **LE TOURISME THERMAL À YVERDON-LES-BAINS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Le tourisme thermal à Yverdon-les-Bains connaît au XVIII<sup>e</sup> siècle un développement sans précédent. Alors que le thermalisme se conjugue avec le tourisme naissant, une réalisation architecturale majeure contribue à la mise en valeur du site des Bains. Les actions entreprises s'inscrivent dans une perspective à long terme et déterminent de manière durable l'identité de ces lieux fréquentés dès l'Antiquité. L'histoire de la source thermale yverdonnoise s'étend en effet sur plus de deux millénaires. Il convient par conséquent de s'intéresser aux activités qui s'y sont développées au cours des siècles avant d'évoquer la naissance du tourisme thermal à Yverdon-les-Bains ainsi que les caractéristiques de son évolution au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Une source d'histoire**

Les plus anciens témoignages de la fréquentation de la source thermale remontent aux premiers siècles de notre ère. Vestiges de fondations, matériaux de construction, inscriptions votives et fragments divers laissent à penser que la source était à l'époque gallo-romaine un lieu de culte. Le culte des eaux associait étroitement les dimensions religieuses et médicales et la fréquentation du site semble être liée avant tout à la santé. L'hypothèse de l'existence d'un sanctuaire aux abords de la source a été émise<sup>1</sup>. Des fragments de tuyaux de plomb ont par ailleurs été retrouvés entre cette dernière et l'établissement de bains situé au cœur de l'antique cité d'*Eburodunum* (Yverdon-les-Bains). Les récits de témoins oculaires contemporains de la découverte remontant au XIX<sup>e</sup> siècle font état de la présence d'un dépôt caractéristique du soufre contenu dans

<sup>1</sup> André KASSER, « Contribution à l'étude des vestiges d'Eburodunum », *Mélanges Louis Bosset*, Lausanne, 1950, p. 160.

l'eau thermale. Ces témoignages, de même que la proximité des lieux, ont suggéré que celle-ci aurait été canalisée afin d'alimenter les thermes situés à quelques centaines de mètres de distance. Aucune confirmation scientifique n'a toutefois été apportée à ce jour et en l'absence d'autre hypothèse la question reste ouverte.

Plusieurs siècles s'écourent jusqu'à la première occurrence des Bains au travers d'un document écrit. L'absence de document jette une ombre sur l'histoire de la source thermale entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Age mais ce long silence ne permet pas pour autant d'en déduire que celle-ci avait sombré dans l'oubli et que son exploitation avait cessé. Les documents officiels faisant allusion aux Bains dès le XIII<sup>e</sup> siècle mentionnent ceux-ci uniquement en tant que repère topographique et ne permettent pas d'attester de la présence d'un établissement de bains avant le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Les travaux entrepris dans le périmètre de la source thermale à cette époque mettent en évidence l'existence d'infrastructures destinées à faire usage de son eau. Alors que les informations recueillies au détour des registres et livres de comptes ne permettent pas de connaître précisément la nature et l'ampleur des installations, elles laissent cependant transparaître le caractère relativement modeste de celles-ci.

En 1472, le Conseil de ville rencontre deux ressortissants genevois intéressés à l'exploitation des Bains<sup>2</sup>. L'intérêt cède toutefois rapidement place à la négligence et le XVI<sup>e</sup> siècle est ponctué de résolutions visant à améliorer le captage de l'eau. Ces dernières ne semblent que peu suivies d'effets, ainsi que l'atteste la description rédigée en 1574 par Gaspard Ambuel, dit Collinus, dans son traité *De Sedunorum thermis et aliis fontibus medicatis*. La traduction suivante rend compte du piteux état dans lequel se trouvent les Bains à cette époque :

« Près d'Yverdon, ville ancienne, située au pied du Jura, il y a une fontaine autrefois célèbre, mais qu'on ne fréquente plus, parce qu'à peine la retrouve-t-on encore, ayant été comblée par les injures du temps et par la négligence des habitants. »<sup>3</sup>

Jusque dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, les Bains connaissent des temps difficiles malgré des interventions ponctuelles en faveur de leur entretien et de leur remise en état. Parmi les rares attentions dont ceux-ci sont l'objet, les préoccupations liées à la découverte et au captage de nouvelles sources interviennent à plusieurs reprises. Ainsi en 1602, la ville recourt aux services d'un spécialiste pour procéder à des recherches

2 Alexandre CROTTET, *Histoire et annales de la Ville d'Yverdon*, Genève, 1859, p. 76.

3 Gasp. COLLINUS, « De Sedunorum thermis et aliis fontibus medicatis », dans Josias SIMLER, *Vallesiae descriptio et de Alpibus commentarius*, 1574, f. 150.

apparemment restées vaines. Néanmoins apparaît pour la première fois la désignation de la nature de l'eau, qualifiée du sulfureuse<sup>4</sup>. Une dizaine d'années plus tard, en 1612, on ordonne le nettoyage des Bains<sup>5</sup>.

Les difficultés apparentes rencontrées dans la mise en valeur et l'exploitation de la source thermale suscitent des initiatives privées. Au mois d'août 1626, Jérôme Masset, châtelain d'Yverdon et coseigneur de Champvent et de La Mothe, demande au Conseil de ville de lui octroyer les Bains. Désirant améliorer les infrastructures existantes, il appuie sa requête en évoquant les avantages que pourraient en retirer tant la ville que les particuliers<sup>6</sup>. Toujours dans une optique de valorisation du site, les autorités communales s'entretiennent au printemps 1654 avec un « certain seigneur de Genève qui est ici pour la bonification des Bains »<sup>7</sup>. La situation semble alors préoccupante si l'on en croit les propos de Jean-Baptiste Plantin publiés dans son ouvrage *Helvetia antiqua et nova* paru en 1656<sup>8</sup>. Reprenant la description rédigée par Gaspard Ambuel huitante-deux ans plus tôt, il ajoute que la source serait aujourd'hui envahie de serpents.

En réaction à cet état de dégradation avancé, une évolution de la situation est observable dès 1670 environ. Des travaux sont entrepris, des mesures de précaution visant à garantir la qualité de l'eau sont prises et l'on se préoccupe de mettre en état les Bains. En 1672, les autorités étudient la requête d'amodiation de Philippe Grobet<sup>9</sup> et Johann Jacob Wagner peut déclarer dans son ouvrage *Historia naturalis Helvetiae curiosa* paru en 1680 que « depuis quelques années, on recommence à utiliser ces thermes, un établissement pourvu de salles de bain ayant été construit dans ce but. »<sup>10</sup>

Jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, l'exploitation de la source thermale yverdonnoise ne revêt pas un caractère à proprement parler touristique. La fréquentation du site à l'époque gallo-romaine comporte une dimension spirituelle dans laquelle se mêlent le médical et le religieux alors que durant les siècles qui suivent la problématique de l'entretien des lieux et de la mise à profit de l'eau est envisagée dans une optique locale. Au terme d'une

4 Archives communales d'Yverdon-les-Bains (ACY), registres des délibérations du conseil, dits manaux, Aa 9, 24 juillet 1602.

5 ACY, Aa 13, 10 juillet 1612.

6 ACY, Aa 22, 26 août 1626.

7 ACY, Aa 28, 1<sup>er</sup> avril 1654.

8 Jean-Baptiste PLANTIN, *Helvetia antiqua et nova*, Bern, 1656, p. 75.

9 ACY, Aa 32, 1<sup>er</sup> juin 1672.

10 Johann Jacob WAGNER, *Historia naturalis Helvetiae curiosa*, Tiguri, 1680, cité par Henri OLLOZ, *Notice sur les eaux minérales d'Yverdon*, Lausanne, 1840, p. 21-22.

évolution contrastée s'ouvrent de nouvelles perspectives et les initiatives qui voient le jour dès le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle créent progressivement les conditions permettant l'éclosion d'un développement touristique au cours des décennies suivantes.

## L'émergence d'une perspective touristique

La dynamique initiée par les interventions et les réalisations destinées à améliorer les conditions d'exploitation de la source thermale suscitent un intérêt croissant pour les Bains. La proposition soumise au Conseil de ville le 18 août 1682 par le médecin Emmanuel Warney, associé aux apothicaires Jean-Louis Perrier et Michel Pichard, exprime pour la première fois la perspective d'un développement touristique lié à la mise en valeur du site<sup>11</sup>. Les trois entrepreneurs se proposent de mettre en état les Bains de façon à permettre au public de profiter des bienfaits de leurs eaux. L'amélioration des infrastructures doit permettre d'attirer une clientèle de voyageurs tout en continuant de répondre aux besoins médicaux des visiteurs atteints dans leur santé. L'ambitieux projet prévoit la construction d'un « grand bâtiment » destiné à l'hébergement ainsi qu'au « débit de denrées ». La réalisation est toutefois conditionnée au captage d'une « bonne et pure source d'eau minérale ». Conscients de s'engager dans un processus de développement à long terme, les initiants estiment qu'il faudra compter huit ou dix ans avant que les Bains ne soient « en réputation ». Il est prévu d'appliquer des tarifs différenciés selon que le visiteur est un malade, un bourgeois ou habitant de la ville, ou enfin un étranger. Le Conseil de ville conserve un droit de regard sur la politique tarifaire, notamment afin d'éviter la pratique de prix excessifs.

Les trois associés espèrent parvenir à bénéficier des retombées de leur investissement et déclarent avoir « grand intérêt d'y attirer beaucoup de monde ». Les considérations exprimées au travers de leur requête laissent transparaître la volonté de créer un produit susceptible de répondre aux attentes d'un tourisme naissant. Il importe par ailleurs de mentionner que les autorités yverdonnoises sont associées au financement et à la réalisation de ces travaux. Les modalités de l'engagement de l'une et l'autre partie font l'objet de délibérations visant à définir les conditions d'amodiation des Bains. La gestion de ceux-ci est confiée à Emmanuel Warney, Jean-Louis Perrier et Michel Pichard le 23 septembre 1682 pour une durée de trente ans<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> ACY, S10, 190.

<sup>12</sup> ACY, Aa 33, 23 septembre 1682.

Les difficultés rencontrées dans la concrétisation du projet ne permettent pas de mener à bien les réalisations envisagées. Après trois ans d'efforts et un investissement financier important, les associés adressent au Conseil de ville une supplication faisant état de la situation et sollicitant la reprise des Bains par la ville. L'avancement des travaux a permis de mettre ceux-ci en état « autant que la chose était faisable ; ce qu'on n'a pu faire dès plusieurs siècles en ça, quoi qu'on l'eut entrepris à diverses fois avec grand frais »<sup>13</sup>.

Toutefois, les espoirs déçus placés dans la découverte d'une source chaude de même que la précarité de leur situation financière face à l'importance des montants à investir dissuadent les entrepreneurs de poursuivre l'œuvre. Lorsque la ville reprend les Bains en 1685, l'édifice destiné à accueillir les visiteurs est en cours de construction. Le décompte établi à cette occasion révèle que le domaine se compose de plusieurs bâtiments et de prés<sup>14</sup>.

Malgré son caractère inachevé, l'initiative représente une étape importante dans le développement du tourisme thermal à Yverdon-les-Bains et constitue la première expression d'une prise en compte de la problématique touristique dans le cadre de l'exploitation de la source sulfureuse. Elle permet d'une part de concrétiser les travaux de mise en état des lieux après des siècles de tentatives infructueuses et d'autre part d'établir les bases d'un développement prenant en considération l'existence d'une clientèle de voyageurs susceptibles de fréquenter les Bains.

La construction de la « maison des Bains » est achevée et des travaux d'entretien sont effectués au cours des années suivantes. La gestion des Bains est confiée à Moyse Billaud entre 1685 et 1695, puis à Marc de Treytorrens dès cette date. Ce dernier possède le « pré des Bains » adjacent acquis par son grand-oncle Humbert de Treytorrens en 1613. Plusieurs membres de la famille joueront un rôle important dans le développement du site des Bains au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En 1701, ceux-ci sont amodiés à Jean-Philippe de Treytorrens, cousin du précédent. Parmi les conditions énumérées figure notamment le fait qu'il « pourra loger tous allants et venants et leur distribuer des viandes »<sup>15</sup>. Il est précisé l'année suivante qu'aucune distinction de prix ne sera appliquée entre les bourgeois de la ville et les étrangers<sup>16</sup>. Même si aucune mesure visant à développer la dimension touristique du site n'est proposée, celui-ci conserve une fonction d'hébergement et de restauration en plus de

**13** ACY, Aa 37, 9 avril 1685.

**14** ACY, Aa 37, 23 juin 1685.

**15** ACY, Aa 43, 28 novembre 1701.

sa vocation thérapeutique. Des écuries sont construites en 1702 et quelques années plus tard les autorités communales se soucient d'améliorer le chemin qui conduit aux Bains. Ces mesures d'améliorations ne suffisent toutefois pas encore à asseoir de manière durable la réputation des Bains yverdonnois et à faire éclore une véritable économie touristique.

La ville se préoccupe cependant d'éviter une concurrence directe à son établissement en interdisant en 1711 à Marc de Treytorrens de construire des logements sur son terrain<sup>17</sup>. La perspective d'accroître la renommée et la fréquentation des lieux, latente depuis une trentaine d'années, semble faire espérer des retombées financières liées notamment au développement des voyages d'agrément. La concrétisation progressive de réalisations visant à mettre en valeur les Bains se traduit par l'émergence de ceux-ci dans le paysage touristique suisse naissant. Abraham Ruchat, écrivant sous le pseudonyme de Gottlieb Kypselier de Munster, confirme cette relative prospérité dans son ouvrage *Les délices de la Suisse* paru en 1714. Son évocation de la cité yverdonnoise mentionne en effet que « de l'autre côté de la ville, il y a une métairie où l'on trouve des eaux soufrées & des bains, qui sont assez fréquentez, & dont plusieurs personnes se sont bien trouvées. »<sup>18</sup>

Au fil des ans et malgré les mesures prises pour améliorer l'alimentation en eau, les bâtiments connaissent une dégradation préoccupante et les perspectives de développement se transforment bientôt en mesures de sauvetage. La gravité de la situation est telle en 1728 que la ville décide d'effectuer les « réparations les plus essentiellement nécessaires pour empêcher que le bâtiment ne tombe tout à fait en ruine »<sup>19</sup>. Cet état de fait invite les autorités à mener une réflexion globale sur l'avenir des Bains.

## Une initiative déterminante

Le 11 décembre 1728, le Conseil de ville adopte une résolution déterminante en réponse à l'interpellation de Pierre-Jacob de Treytorrens, mathématicien et homme d'église qui bénéficiait avec ses deux frères de la jouissance des Bains depuis le décès de leur père Jean-Philippe de Treytorrens. Interrogés sur l'opportunité de reprendre à leur compte les Bains, les membres du Conseil de ville décide de mettre un terme prématuré au contrat qui les lie

16 ACY, Aa 43, 22 juillet 1702.

17 ACY, Aa 45, 11 mai 1711.

18 Gottlieb KYPSELER de Munster (Abraham RUCHAT), *Les délices de la Suisse*, tome second, Leide, 1714, p. 250.

19 ACY, Aa 52, 30 avril 1728.

aux héritiers de Jean-Philippe de Treytorrens. L'intention est de « réparer les bâtiments & les rendre mieux logeables, afin de les rendre par là plus suivis et renommés »<sup>20</sup>. La décision implique non seulement de procéder à des travaux de restauration, mais également de construire un nouvel édifice. S'inspirant des objectifs exprimés quarante-six ans plus tôt, les autorités tirent les enseignements de cette période de gestation et prennent des mesures destinées à concrétiser les opportunités de développement qu'offre le site.

Les réparations jugées les plus indispensables sont effectuées au printemps 1729 afin d'assurer l'exploitation durant les travaux de construction. En juillet de la même année, une analyse des eaux alimentant les Bains est entreprise par le chimiste Vild assisté des docteurs Daniel-Henry Cordey et Jean-François Decoppet<sup>21</sup>. Elle a notamment pour objectif de définir l'endroit le plus approprié pour l'édification du nouveau bâtiment. Au vu des résultats, il est décidé d'ériger ce dernier près de la source thermale afin de faciliter son approvisionnement et de garantir la qualité de l'eau. Le Conseil de ville procède simultanément à la désignation d'une commission « qui entendra des experts & architectes sur les plans & projets qui pourront se faire »<sup>22</sup>. Plusieurs plans sont exécutés avant que ne soit retenu celui de l'architecte Guillaume Delagrang, réfugié huguenot d'origine bourguignonne établi dans le Pays de Vaud. L'élaboration du projet bénéficie de la collaboration de l'inspecteur général en charge des bâtiments dépendants du gouvernement bernois, l'architecte Jean-Gaspard Martin. Les travaux de construction débutent le 11 août 1732<sup>23</sup>.

Alors que le soubassement est réalisé en pierre de roche provenant du pied du Jura, la pierre d'Hauterive utilisée pour l'élévation du bâtiment est acheminée par bateau depuis les carrières du littoral neuchâtelois. La charpente est posée durant l'automne 1733 et les aménagements intérieurs sont exécutés au cours de l'année suivante. En 1735, les conditions d'amodiation ainsi que les tarifs sont définis et au début de l'année suivante les étoffes et indiennes destinées à garnir les lits et à confectionner les rideaux sont achetées à Bâle et à Genève<sup>24</sup>. L'achèvement des travaux éveille l'intérêt de Benjamin Huguenin de Moudon qui d'une part sollicite la ville afin d'obtenir la gestion de l'établissement et d'autre part produit un mémoire faisant état des interventions complémentaires qu'il serait souhaitable de mener à bien afin de parachever l'entreprise.

**20** ACY, Aa 53, 11 décembre 1728.

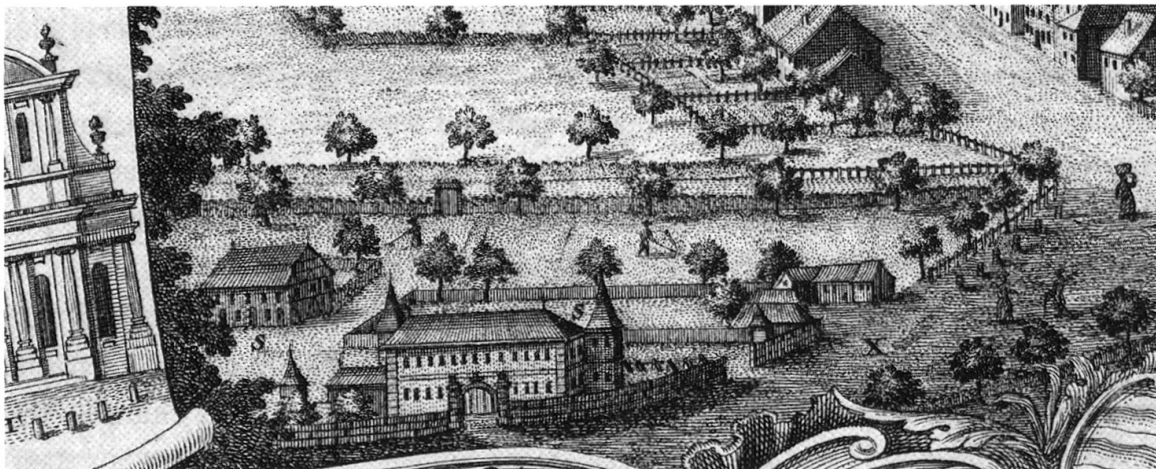
**21** ACY, S10, 167.

**22** ACY, Aa 53, 17 décembre 1729.

**23** ACY, Aa 55, 9 août 1732. Concernant les travaux de construction, voir ACY, R9 et Aa 55-56.

**24** ACY, Aa 57, 17 décembre 1735 et 27 février 1736.





1 Les Bains d'Yverdon en 1756. Extrait de la « Vue de la ville d'Yverdon de la hauteur au dessus des Bains du côté du Midi » dessinée par Berthoud de Plancemont. Tiré de : David Herrliberger, *Neue und vollständige Topographie der Eydgnossenschaft, Helvetia occidentalis V, Band I*, Zürich, 1754-1773. Collection Christian Schülé

Le Conseil de ville accède à sa requête et accueille favorablement un certain nombre de propositions visant à mettre en valeur la nouvelle bâtisse et ses dépendances.

A l'aube de la saison estivale 1736, la ville dispose d'un établissement thermal flamboyant neuf de vingt-sept chambres auxquelles s'ajoutent deux cabinets et un appartement destiné au tenancier, ainsi que vingt-cinq baignoires et une étuve<sup>25</sup>. Le corps principal du bâtiment, flanqué de deux tourelles, accueille les fonctions hôtelières alors que l'annexe construite en prolongement est dédiée aux soins thérapeutiques. Un escalier dérobé permet aux hôtes de se rendre directement de leur chambre aux installations de bain. Malgré la qualité architecturale de l'édifice, l'ameublement est sommaire et seules les chambres du premier étage sont pourvues d'une cheminée ou d'un poêle. Le thermalisme étant à l'époque une pratique saisonnière, l'activité se concentrait essentiellement sur les mois d'été. L'ouverture au public suscite un intérêt grandissant pour la source thermale yverdonnoise et les perspectives ouvertes par cette restauration d'envergure engagent résolument les Bains sur la voie d'un développement touristique.

L'édification de l'établissement thermal et hôtelier de même que les mesures qui l'accompagnent représentent à la fois l'aboutissement de plusieurs siècles de démarches infructueuses et le point de départ d'un développement touristique à long terme. La perspective nouvelle dans laquelle s'inscrit l'exploitation des Bains se caractérise

25 ACY, R9, 6, 31.

par le passage d'une pratique passive à une pratique active de l'accueil et de l'hospitalité. Cette évolution significative représente un moment charnière de même qu'une phase de transition dans l'histoire du thermalisme yverdonnois. L'initiative des autorités locales a permis de doter les Bains de moyens leur permettant de faire leur entrée sur la scène touristique suisse et internationale.

## Les composantes du développement touristique

Le développement touristique des Bains repose sur la source thermale autour de laquelle ont été développées les infrastructures destinées à permettre son exploitation. Elle est au cœur de la réflexion et conditionne toute réalisation. Si les analyses qui accompagnent la mise en fonction du nouvel établissement s'inscrivent dans une démarche scientifique reflétant l'intérêt suscité par la revitalisation des Bains, elles se révèlent également susceptibles de servir les intérêts touristiques.

En mars 1736, le docteur Jean-Antoine d'Ivernois de Neuchâtel réalise une analyse sommaire de l'eau thermale et évoque l'opportunité de faire connaître ses propriétés au public<sup>26</sup>. L'initiative incite la ville à faire appel à des experts et à nommer une commission « pour travailler encore à cette affaire avec tout le soin qui sera possible, pour tâcher de faire quelque nouvelle découverte favorable sur la vertu et les propriétés de ces eaux »<sup>27</sup>. Une nouvelle analyse de l'eau des Bains est réalisée dans les semaines qui suivent par les apothicaires yverdonnois Gallaz, Perrier, Perceret et Bertrand<sup>28</sup>.

Le recours à l'expérimentation illustre l'importance pour les autorités locales de démontrer les bienfaits de leurs eaux sulfureuses et de cautionner leur usage par des résultats scientifiques. Les propriétés de celles-ci constituent un élément déterminant pour la réputation de l'établissement et par conséquent un argument touristique essentiel. Les analyses effectuées participent d'une démarche globale ; elles constituent un apport qualitatif à l'exploitation de la source et s'inscrivent en complément de l'œuvre architecturale. Les différents axes de travail autour desquels s'articule la mise en valeur des Bains mettent en évidence le caractère pluridisciplinaire du thermalisme.

Dans le but de faire connaître leurs vertus curatives ainsi que les nouvelles infrastructures récemment achevées, un « Avis au public, concernant les eaux minérales

<sup>26</sup> ACY, S10, 168.

<sup>27</sup> ACY, Aa 57, 7 avril 1736.

<sup>28</sup> ACY, Aa 57, 9 juin 1736.

soufrées d'Yverdon au canton de Berne en Suisse» rédigé par le médecin yverdonnois Antoine-Rodolphe Duvoisin et ses collègues Jean-François Decoppet et Daniel-Henry Cordey est publié dans le *Mercure suisse* du mois de juin 1736. L'ouverture au public du nouvel établissement thermal y est saluée en ces termes :

« Il y a déjà un temps infini que ces eaux sont connues sous le nom des *Bains d'Yverdon* : mais le Magistrat de cette ville, toujours attentif au bien de la société, considérant le peu de fruit que l'on retirait d'un présent du Ciel de cet ordre, par le défaut d'un bâtiment proportionné à son mérite, a trouvé à propos de faire construire, une belle maison, très bien dirigée, et dans un bel emplacement. »<sup>29</sup>

Les propos consacrés à la composition des eaux se basent sur les analyses effectuées peu auparavant et suite auxquelles « les médecins préposés peuvent déclarer que ces eaux ne contiennent que des principes très amis de la santé et propres à corriger les mauvaises humeurs et qu'en particulier les bains, étuves et douches [...] peuvent produire et ont produit de tous temps des effets très estimables. »<sup>30</sup>

Ce cautionnement scientifique de l'efficacité thérapeutique de l'eau sulfureuse yverdonnoise est suivi par une énumération des bienfaits apportés à celles et ceux qui sont repartis des Bains soulagés de leurs maux. Les guérisons décrites mettent en évidence la pratique de cures combinées associant bains et consommation d'eau sous forme de boisson, usage externe et interne. Cet article constitue l'un des premiers témoignages d'une volonté de promouvoir le thermalisme yverdonnois. Le statut touristique des Bains est consacré par les démarches promotionnelles qui accompagnent la mise en service des nouvelles infrastructures.

Le développement du site continue de déployer ses effets au cours des mois et des années qui suivent. Dès 1736, un banc est réservé au temple pour le tenancier, son domestique et ses hôtes. Dans un même temps, les autorités réagissent face aux prix excessifs pratiqués et ordonnent l'affichage des tarifs dans les chambres afin de protéger la clientèle des abus<sup>31</sup>. Le processus de valorisation dans lequel s'est engagée la ville conduit celle-ci à faire construire de nouvelles écuries dessinées par de l'architecte Jean-Gaspard Martin à la fin de l'année 1738. L'année suivante, il est décidé d'une part d'aménager la cour, de la faire paver et de l'agrémenter d'une fontaine et d'autre part de créer un nouveau

29 « Avis au public, concernant les eaux minérales soufrées d'Yverdon, au canton de Berne en Suisse », dans *Mercure suisse ou recueil de nouvelles historiques, politiques, etc. dédié au Roi*, juin 1736, Neuchâtel, 1736, p. 123.

30 Ibid., p. 123.

31 ACY, Aa 57, 14 juillet 1736 et 21 juillet 1736.

jardin et de planter des marronniers. La démolition de l'ancien édifice en bois abritant les baignoires permet de le remplacer par un petit couvert destiné aux pauvres de la ville. Au cours des siècles, les autorités font régulièrement part de leur préoccupation de garantir l'accès à la source aux plus démunis et de mettre son eau à disposition des habitants de la ville. Le contrat d'amodiation rédigé en novembre 1738 à l'attention du nouveau tenancier, George Henry Gruet de Bercher, précise toutefois qu'il « sera défendu au fermier de donner à boire aux paysans dans l'enceinte du bâtiment des Bains » pendant les mois de juin, juillet et août, « afin d'éviter les bruits et les désordres des dits paysans et l'incommodité à ceux qui occupent les Bains, comme il est arrivé »<sup>32</sup>. Le développement du tourisme thermal ainsi que les exigences liées à l'accueil de la clientèle imposent de nouvelles conditions de cohabitation avec le monde rural environnant.

Les travaux exécutés en prolongement de la construction du nouvel établissement thermal apportent une valeur ajoutée à ce dernier. La prise en considération de son environnement et de ses accès reflète la perspective globale dans laquelle est envisagée la mise en valeur du site. Les aménagements extérieurs contribuent à renforcer son attrait et leur achèvement a valeur d'argument promotionnel supplémentaire pour l'auteur de l'« Avis concernant les Bains d'Yverdon » paru dans le *Mercure suisse* de mars 1740. Celui-ci déclare que « comme on se propose de procurer tous les agréments possibles à ceux qui s'y rendront, pour y prendre les Bains ou les Eaux, on y a nouvellement construit des chambres, remises, écuries, etc., on a fini aussi les allées de marronniers et autres embellissements. »<sup>33</sup>

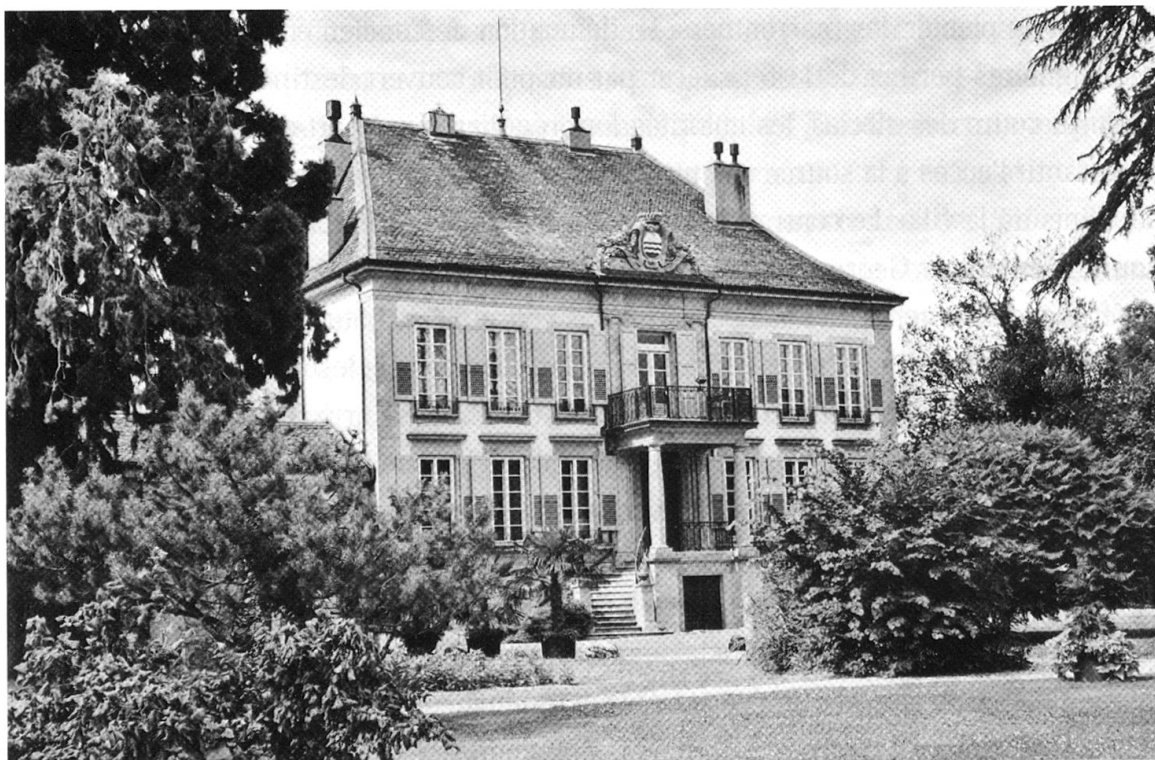
Deux ans plus tard, à l'aube de la saison estivale 1742, le médecin neuchâtelois Jean-Antoine d'Ivernois conclut son évocation des eaux sulfureuses yverdonnoises en déclarant que « tous ces avantages qu'on retire des Bains d'Yverdon sont encore relevés par le plaisir que donne la riante situation du lieu, par les superbes promenades de la ville, par la politesse extrême de ses habitants, par les secours qu'on peut y avoir en cas d'accident et par la magnificence et la commodité du logement. »<sup>34</sup>

En 1778, la construction de la villa d'Entremont sur le terrain situé face aux Bains complète le décor. Au terme d'une brillante carrière militaire au service de la France, David Philippe Barthélémy de Treytorrens décide de faire bâtir une maison de campa-

**32** ACY, Aa 58, 8 novembre 1738.

**33** « Avis concernant les Bains d'Yverdon », dans *Mercure suisse ou recueil de nouvelles historiques, politiques, etc. dédié au Roi*, mars 1740, Neuchâtel, 1740, p. 84.

**34** « Avis concernant les Bains d'Yverdon, dans le canton de Berne en Suisse », dans *Mercure suisse ou recueil de nouvelles historiques, politiques, etc. dédié au Roi*, mai 1742, Neuchâtel, 1742, p. 96.



2 La villa d'Entremont. Etat en 2005. Photo Christian Schüle

gne sur les terres familiales. Le plan de l'édifice construit en pierre d'Hauterive pourrait être l'œuvre de l'architecte yverdonnois Béat de Hennezel<sup>35</sup>. Ce dernier fréquentait par ailleurs régulièrement les Bains, ainsi que l'atteste sa correspondance<sup>36</sup>. L'édification de la villa d'Entremont marque une nouvelle étape importante dans l'aménagement et le développement du site. Résidence privée, la bâtisse accueille cependant dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle des hôtes de marque et joue progressivement un rôle touristique complémentaire, et parfois concurrentiel, à celui de l'établissement hôtelier.

## Le regard des voyageurs

Les récits de voyage proposent un éclairage complémentaire à celui des documents officiels. Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les écrits consacrés à la cité yverdonnoise reflètent

35 Marcel GRANDJEAN, « L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis », dans *Revue historique vaudoise*, Lausanne, 1984, p. 34.

36 John LANDRY, « Béat de Hennezel », dans *Causeries yverdonnoises*, Yverdon, 1914, p. 13-4.

l'éclosion du tourisme thermal et témoignent du développement des infrastructures ainsi que de la renommée acquise par l'établissement. Les descriptions de voyageurs évoquant les Bains connaissent un accroissement significatif. Elles constituent un précieux témoignage sur le regard et l'appréciation des visiteurs.

Le récit de deux jeunes gens de passage à Yverdon, qualifiée de « jolie ville au bout du lac de Neuchâtel », au cours du mois de mai 1747 fait état d'une maison « grande et belle, renfermant un grand nombre d'appartements pour y loger les étrangers qui y abondent »<sup>37</sup>.

Selon Jean Bernoulli, qui rend visite à David Philippe Barthélémy de Treytorrens en 1774, les Bains sont « très-fréquentés par les habitants du Pays de Vaud & leur situation est des plus riantes; ces eaux sont souffrées; [...] Les bâtiments ont été embellis & agrandis depuis peu, de même que la ville d'Yverdun & ses agréables promenades ont reçu des embellissements. »<sup>38</sup>

Deux ans plus tard, Jacques Joseph de la Roque rapporte que « Les *Eaux Minérales* d'Yverdun, ont eu, il y a quelques siècles, la plus haute célébrité. Elles sont naturellement chaudes & sulfureuses: elles recommencent depuis peu à être fréquentées; on cite même (sur les lieux) de nouveaux miracles opérés par ses vertus. La Magistrature a fait construire à ses frais (en 1730) un vaste Bâtiment pour recevoir les malades, les amateurs, & les désœuvrés aisés. Cette maison sert en même temps d'Auberge pour ceux des Voyageurs que leurs affaires n'obligent point de demeurer en ville, dont ces eaux ne sont séparées que d'une forte portée de canon. »<sup>39</sup>

Il qualifie toutefois l'auberge de « médiocre » et fait état de la construction de la villa d'Entremont, dont « les dehors s'annonçoient bien ».

Une lettre de William Coxe datée du 7 septembre 1776 révèle que lors de son séjour il choisit de loger « aux bains d'Yverdun éloignés de la ville d'environ 500 pas. Leurs eaux sont très-sulfureuses; on les fréquente beaucoup en été. »<sup>40</sup>

Le rôle prépondérant joué par les voyageurs anglais dans le développement du tourisme et du thermalisme est perceptible également aux abords de la source yver-

**37** J. CART, « De Bienne à Genève à travers le Pays de Vaud. Récit d'une excursion faite en 1747 », dans *Revue historique vaudoise*, Lausanne, 1902, p. 279.

**38** Jean BERNOULLI, *Lettres sur différents sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale et l'Italie; en 1774 et 1775*, tome I, Berlin, 1777, p. 270-1.

**39** J. de FABRY LA ROCHE, Jacques Joseph de LA ROQUE, *Voyage d'un amateur des arts en Flandre, dans les Pays-Bas, en Hollande, en France, en Savoye, en Italie, en Suisse, fait dans les années 1775-76-77-78*, Amsterdam, 1783, p. 322-3.

**40** William COXE, *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, traduit de l'anglais par Louis Ramond de Carbonnières, Paris, 1781, lettre 25, p. 156.

donnoise ainsi que l'illustre le séjour de la duchesse Georgiana de Devonshire à la villa d'Entremont durant l'été 1792. Cette dernière arrive à Yverdon avec son entourage le 8 juin. Les impressions consignées dans le carnet de voyage rédigé à l'attention de ses enfants restés au pays dévoilent que « nous préférâmes loger aux bains où l'auberge est très bonne et absolument à la campagne. [...] Sous les marronniers qui sont dans la cour de notre auberge est la source d'eau minérale naturellement tiède, et dont [...] on sent l'odeur dès qu'on entre dans la maison.»<sup>41</sup>

Le jour même la duchesse écrit à sa mère pour lui faire part « combien cet endroit est joli et calme ; le lac pas aussi impressionnant que celui de Genève, mais très beau. Nous sommes très proprement et gentiment logées aux bains – bref, nous aimerions énormément que vous vîntes un jour nous voir – je n'aime jamais voir un joli endroit sans vous, et je crois que celui-ci vous ferait beaucoup plaisir. Les fleurs abondent.»

Bien que ces quelques témoignages n'offrent qu'un éclairage ponctuel sur le développement touristique des Bains, ils reflètent néanmoins la prospérité que connaissent ceux-ci durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils renseignent sur la fréquentation de l'établissement qui accueille tant des visiteurs provenant des contrées voisines que des voyageurs étrangers parcourant la Suisse et l'Europe. L'intensité de la vie culturelle et la richesse des activités économiques confèrent alors à la petite cité yverdonnoise, qui compte moins de trois mille habitants, un rayonnement européen. Les élites s'y côtoient et la ville connaît un foisonnement architectural marqué par la construction du temple, de l'hôtel de ville et de nombreuses résidences privées. Ces attraits se conjuguent avec ceux de ses eaux sulfureuses et contribuent à sa réputation.

Alors que le siècle touche à sa fin, le développement du tourisme thermal demeure cependant fragile. Les installations connaissent un vieillissement précoce qui se traduit par un ralentissement de la croissance. Les Bains accueillent en 1776 le docteur Jean-André Venel qui y établit la première école de sages-femmes du Pays de Vaud, inaugurant une cohabitation inédite entre tourisme et enseignement médical. Les troubles révolutionnaires qui agitent l'Europe affectent l'exploitation de l'établissement qui connaît des temps difficiles avant qu'une nouvelle phase d'expansion ne confère aux Bains leur extension maximale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à nos jours, les structures mises en place au XVIII<sup>e</sup> siècle ont façonné l'identité du thermalisme à Yverdon-les-Bains et ont permis son développement malgré des périodes de déclin ou d'interruption.

**41** G. R. de BEER, « Anglais au Pays de Vaud, VI. La duchesse de Devonshire », dans *Revue historique vaudoise*, Lausanne, 1951, p. 183.